



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Barthélemy, tenue le 7 juin 2021

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Robert Sylvestre, maire
Madame Guylaine Majeau-Brûlé, conseillère au siège # 1
Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3
Madame Anna Adam, conseillère au siège #4
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

Monsieur le maire Robert Sylvestre agit comme président d'assemblée

Gratuité pour les licences de chiens et de chats pour les personnes de plus de 60 ans

ATTENDU QUE la pandémie de la COVID-19 a accentué la problématique d'isolement que peuvent éprouver certaines personnes âgées ;

ATTENDU QU' il est reconnu que la présence des animaux de compagnie peut aider à briser le sentiment d'isolement ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-06-143

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Barthélemy, soucieux et préoccupé du bien-être de sa population aînée, finance les frais de licence pour les chats et les chiens pour les personnes âgées de 60 ans et plus au 1^{er} juillet de l'année en cours.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

Copie conforme à l'original
Donné à Saint-Barthélemy ce 8e jour de juin 2021


Julie Maurice
Directrice générale et secrétaire-trésorière